

ORDRE DU JOUR : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS

Date : Mardi 22 septembre 2026 Heure : 19 h Lieu : École de la Grande-Ourse – local polyvalent

1. Mot de bienvenue de la direction;
2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée;
3. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée générale;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (Président d'assemblée);
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale des parents du 8 sept. 2025
6. Portrait de l'école 2026-2027;
 - 6.1 Clientèle;
 - 6.2 Organisation scolaire 2026-2027;
 - 6.3 Projet éducatif;
7. Information sur le rôle du CÉ, sa composition, son fonctionnement et la durée de leur mandat
8. Formation du conseil d'établissement;
 - 8.1. Procédure d'élection (Direction);
 - 8.2. Nomination président d'élection (Direction);
 - 8.3. Élection des représentants des parents;
 - 8.3.1. 1 postes de 2 ans à pourvoir; lors de la création du CÉ l'an dernier, il avait été nommé d'avoir au moins 1 représentant parent par niveau ou au moins par cycle.
 - 8.3.2. Substituts (2 postes de 2 ans à pourvoir);
 - 8.4. Nomination d'un membre du CÉ au comité de parents — Représentant; Philippe Bossé
 - 8.5. Nomination d'un membre du CÉ au comité de parents — Substitut;
9. O.P.P
10. Date de la première rencontre du conseil d'établissement (Mardi 20 octobre 2026);
11. Autres points;
12. Période de questions;
13. Levée de l'assemblée.